



**Vista
Lomagne**
Commerçants & artisans

3 rue Pierre de Fermat 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

Tél : 05 63 64 51 89 / 07 81 81 97 62

vistalomagne@gmail.com

Bulletin Marchés Gourmands 2025 en Lomagne (82)

A retourner avant le 13/05/25 (Complété, signé,
accompagné du règlement, de l'attestation d'assurance
et attestation formation HACCP)

Nom Prénom et/ou Société :

Activité / stand :

Electricité : Watt / Volt / Type d'appareil :

Adresse :

CP : Ville :

Tél Portable : Mail :

N° RC ou RM :

Code APE / SIRET :

INSCRIPTION SOUS LA HALLE UNIQUEMENT : Remplissez et cochez les cases correspondantes à vos choix

CHOIX	RESTAURATION (Plats cuisinés chaud/froid, Sandwichs)	BOISSONS / PAIN / DESSERTS (Vin, alcool, desserts, glaces, boissons, alimentation diverse)	DATE ET LIEUX (Cochez les marchés choisis)
☐ Module 4 ML	33€ ttc xmarché(s) Soit =€TTC	22€ ttc x marché(s) Soit =€TTC	☐ Beaumont : 03/07/25 ☐ Lavit : 10/07/25
☐ Module 6 ML	39€ ttc x marché(s) Soit =€TTC	28€ ttc x marché(s) Soit =€TTC	☐ Beaumont : 31/07/25 ☐ Beaumont : 21/08/25
☐ Module 8 ML	44€ ttc x marché(s) Soit =€TTC	33€ ttc x marché(s) Soit =€TTC	☐ Lavit : 28/08/25

INSCRIPTION A L'EXTERIEUR DE LA HALLE : Remplissez et Cochez les cases correspondantes à vos choix

CHOIX	AMBULANTS (Hors restauration et alimentation)	STANDS ATTRACTIONS (Manèges, gonflables, trampoline, Pêche aux canards ...)	DATE ET LIEUX (Cochez les marchés choisis)
☐ Jusqu'à 4 ML Précisez :	10€ ttc xmarché(s) Soit =€TTC	15€ ttc xmarché(s) Soit =€TTC	☐ Beaumont : 03/07/25 ☐ Lavit : 10/07/25
☐ Jusqu'à 8 ML Précisez :	15€ ttc xmarché(s) Soit =€TTC	20€ ttc xmarché(s) Soit =€TTC	☐ Beaumont : 31/07/25 ☐ Beaumont : 21/08/25
☐ Jusqu'à 12 ML Précisez :	20€ ttc xmarché(s) Soit =€TTC	25€ ttc xmarché(s) Soit =€TTC	☐ Lavit : 28/08/25

Règlement :

- Toute demande incomplète ne sera pas étudiée ou retenue.
- En cas d'annulation, l'exposant doit aviser les organisateurs au plus tard 15 jours avant le marché sous peine d'encaissement du chèque de réservation.
- Installations : à partir de 16h pour la restauration et 18h pour les ambulants.
- Les véhicules seront stationnés hors du marché.
- **Les emplacements en restauration seront attribués par les organisateurs qui sélectionneront en fonction du nombre de places (limitées), de l'activité et de la diversité. Vous serez informés au plus tard le 23 mai si vous avez été retenu.**